BOUIRA

Fête de l'olivier et des céréales

La fête de l'olivier de M'chedallah a repris son droit de cité après une éclipse forcée qui aura duré plus de 7 ans à cause des évènements du Printemps noir. Aussi, pour cette sixième édition, les agriculteurs de la wilaya étaient au rendez-vous pour d'abord exposer leurs produits mais aussi échanger idées et autres expériences.

De plus, la fête qui était prévue en présence du ministre de l'Agriculture qui a fait faux bond à la dernière minute était censée être l'occasion pour les agriculteurs d'exposer leurs doléances et espérer la prise en charge de leurs problèmes.

Cela n'a pas été le cas et la déception se lisait sur les visages. Qu'importe, la fête était là et l'essentiel était la reprise de cette manifestation qui est appelée à s'enrichir et à s'améliorer dans les prochaines années où la fête devrait avoir lieu d'abord en pleine campagne oléicole. Le mois de décembre serait idéal, afin de permettre aux oléifacteurs d'exposer le produit, c'est-à-dire l'huile extra-vierge, celle-là même qui est extraite justement à partir d'une olive fraîche et prématurée. A propos de cette huile qui, on ne le dira jamais assez, représente un label tant elle fait partie des meilleures huiles du monde, les oléifacteurs surtout se sont plaints des impôts alors que la saison 2006-2007 était catastrophique. Cela était dû, rappelons-le, à la neige de janvier 2005 qui avait détruit des centaines de milliers d'oliviers sans que les pouvoirs publics aient réussi à indemniser les oléiculteurs.

Résultat : durant les deux années ultérieures, la récolte était très médiocre et les oléifacteurs n'avaient pas bien travaillé. De fait, ils n'avaient pas pu payer leurs échéances et les banques furent obligées de leur imposer des intêrets sur le retard de payement.

Pour toutes ces raisons, les oléifacteurs espèrent des pouvoirs publics d'abord le rééchelonnement de leurs dettes ainsi que l'effacement des intérêts imposés sur ces retards.

En outre et au sujet du prix de vente de l'huile d'olive qui est de 400 DA le litre, les oléifacteurs jugent que ce prix est largement raisonnable mais avertissent que si jamais l'Etat ne régulait pas le marché en créant un office qui puisse absorber le surplus, en période de surproduction, le prix baisserait. Cela poussera des centaines de professionnels à quitter ce métier et ce sera fatal pour le pays qui aspire à redonner ces lettres de noblesse à cette culture.

Enfin et toujours au sujet de l'oléiculture ainsi que l'agriculture en général, les milliers d'agriculteurs ont exprimé le vœu de voir le ministre de l'Agriculture plaider leur cause d'abord auprès du ministre des Ressources en eau afin d'activer les travaux d'adduction pour l'irrigation du périmètre de la vallée du Sahel depuis le barrage de Tilesdit, ensuite auprès du ministre de l'Habitat afin d'intervenir pour revoir à la hausse l'aide à l'habitat rural surtout pour ceux qui habitent les montagnes et les campagnes isolées vu la cherté du transport ainsi que les terrassements nécessaires pour avoir une plate- forme.

Cela étant, notons que lors de cette foire et en plus des oléifacteurs, il y avait des dizaines d'autres agriculteurs mais aussi la CRMA qui intervient dans le financement et les crédits, les coopératives agricoles, notamment celle de l'apiculture de Aïn Laloui, et enfin, des métiers artisanaux et de la couture traditionnelle. Pour rappel, la récolte de l'huile pour cette année a atteint 2 580 000 litres.

La surface oléicole est de près de 20 000 hectares pour une population de plus de 2 millions d'oliviers. Cependant, la surface en rapport, c'est-à-dire celle qui est en pleine production, ne dépasse pas les 17 000 hectares. Avant la campagne, les prévisions faisaient état d'une production qui atteindrait les 3 300 000 litres mais vu les conditions climatiques qui avaient prévalu l'année dernière surtout en période de floraison, au mois de mai avec beaucoup de pluie qui a altéré la fleur, la production a chuté.

Par ailleurs, et en plus de la fête de l'olivier qui a eu lieu à M'chedallah, une autre fête des céréales a été organisée à Aïn Bessam. Là aussi, une exposition s'est déroulée avec la participation d'une trentaine d'agriculteurs, principalement les céréaliculteurs. La manifestation est également un espace d'échange d'expériences et de connaissances entre les agriculteurs.

Y. Y.

AÏN-BESSEM

Un voleur de véhicules arrêté

La police judiciaire de la Sûreté de daïra de Aïn-Bessem a arrêté, la semaine dernière, le dénommé M. I., 28 ans, père de famille, chômeur, à bord d'un véhicule de marque Renault 4 qu'il venait de voler.

Les faits remontent au 25 février dernier lorsque les policiers ont arrêté, au niveau d'un barrage fixe dans la ville de Aïn Bessem, le dénommé M. I. à bord d'une Renault 4, pour vérification d'usage. Il s'est avéré que le chauffeur ne détenait aucun papier. Conduit au commissariat, les policiers, face au mutisme du chauffeur, ont procédé à la fouille systématique du véhicule où ils ont fini par retrouver des papiers dont un certificat de travail et une photocopie de la carte d'identité du dénommé S. M., âgé de 28 ans et résidant à Lakhdaria, une carte d'assurance d'un véhicule de marque Mazda portant le nom de B. S., habitant Aïn Turck.

Après plusieurs recherches et en coordination avec les brigades de gendarmerie, la police de Aïn Bessem a appris que la gendarmerie de Aïn Turk a enregistré une plainte du dénommé S. M. concernant le vol de son véhicule de marque Renault 4, et une autre plainte auprès de la gendarmerie de Kadiria faisant état d'une autre plainte de B. S. concernant le vol de son véhicule de marque Mazda. Après ces informations, la police a appris auprès du dénommé M. I., que c'est lui l'auteur du vol du véhicule Mazda.

En cours de route, le véhicule Mazda est tombé en panne d'essence et le voleur était obligé de l'abandonner non sans prendre avec lui les papiers. Il volera dans la même journée la Renault 4 dans laquelle il fut arrêté. Présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Bouira, puis mis en examen par le juge d'instruction, le mis en cause, poursuivi pour vol qualifié, a été placé sous mandat de dépôt.

Y. Y.

LOGEMENTS RURAUX À ANNABA

165 bénéficiaires retirés des listes à El Bouni

Cent soixante-cinq bénéficiaires de logements ruraux, dans la daïra d'El Bouni, wilaya de Annaba, se sont vus éliminés des listes du programme de 2 000 logements de ce type dans cette importante daïra en raison de leur refus de quitter leurs baraques édifiées illicitement sur des terrains choisis pour la construction de logements ruraux.

Cette décision a été prise par le wali de Annaba, lors de la réunion du conseil de wilaya consacrée au développement des communes de cette collectivité locale. Ce refus est motivé par les concernés par l'absence de toits pouvant les accueillir durant la période d'édification des logements qui peut prendre des années, selon eux. «Si on quitte nos demeures on n'a pas où aller, surtout que nous avons des familles à charge», ont-ils expliqué.

La daïra d'El Bouni compte plus de 4 000 logements précaires et 7 000 autres constructions édifiées sans avoir été, à ce jour, régularisées par la faute des responsables des assemblées communales qui se sont succédé à la tête de cette commune qui est également le siège de la daïra hyponyme.

Le programme en cours dont a bénéficié cette daïra est de l'ordre de 4 951 logements toutes formules confondues pour un financement estimé à plus de 3,5 milliards de dinars, mais les travaux de réalisation rencontrent des difficultés liées aux lenteurs d'exécution qu'imputent les entrepreneurs au manque et à l'envolée des prix des matériaux de construction, principalement le ciment et le rond à béton.

Entre 2005 et 2008, c'est-à-dire en trois ans, la cadence des livraisons de logements notamment ruraux s'est ralentie au détriment des demandeurs dont certains habitent les bidonvilles du chef-lieu de wilaya dans des conditions plus que précaires et ayant choisi ce type d'habitat, faute de mieux.

Med-Ali Khellaf

CÉLÉBRATION DU 8 MARS À TIZI-OUZOU

Les femmes pionnières de Bouzeguène

L'association Agraw t'metuth de Bouzeguène s'apprête à organiser un événement mémorable consistant à rendre un hommage particulier à l'occasion du 8 Mars aux femmes pionnières de la région qui se sont illustrées par un cheminement exceptionnel en brisant des tabous et en se taillant une place dans la société aux côtés de l'homme pour le développement et l'édification du pays.

Des femmes qui, à une période cruciale de la vie du pays, ont résisté à un environnement hostile par leur audace, leur créativité et leur ténacité en investissant des créneaux d'activité jadis apanage des hommes. Unique en son genre dans la mesure où elle constitue une première dans les annales de la région et même du pays, l'initiative de cette association féminine, soutenue par l'APC, aura valeur de symbole pour les femmes en général et de Bouzeguène en particulier dans la mesure où elle est significative d'un combat pour le recouvrement de la liberté de la femme et l'accès aux droits qui lui permettront de la soustraire au statut mineur dans laquelle l'a confinée la loi. Ainsi, un hommage sera rendu aux premières femmes qui ont investi les secteurs de la recherche, de la santé comme infirmières ou médecins, dans le bâtonnat, la science, l'administration, l'éducation, le sport, le journalisme, l'entreprise, la couture, la coiffure, la chanson, le théâtre, le cinéma, l'écriture ou encore celles qui ont arboré l'uniforme pour la première fois.

Exceptionnellement, les moudjahidate de l'ALN recevront toutes les distinctions honorifiques par le biais de l'ONM locale, indiquent Nora Amara, Souhila Sadji et Soraya Sadi qui œuvrent inlassablement, avec une quinzaine de leurs amies, pour le succès de la manifestation mise sur pied par l'association qui comprend également Mlle Bessaha Fahima et Rachedi Karima. Certaines femmes recevront des hommages à titre posthume comme cette accoucheuse rurale de Ath-Zikki, une centenaire qui a tiré sa révérence il y a deux ans. Mme Ghaoui Fadhma, 105 ans, momie vivante de l'histoire de Bouzeguène, constituera le clou de la journée.

S. Hammoum

BLIDA

Des femmes d'ambassadeurs visitent la ville des Roses

Sur invitation de l'Association nationale des personnes âgées, dont le siège se trouve à Staouéli, dans la wilaya d'Alger, des femmes d'ambassadeurs de plusieurs pays ont visité, lundi dernier, la ville de Blida. Ces ambassadrices venues des Emirats arabes, du Mexique, du Chili, du Koweït, du Maroc, de la Tunisie, de la Suisse, de la Belgique et du Tchad avaient tenu à visiter la ville de Blida pour s'enquérir de la situation sécuritaire, disent-elle, afin de se défaire de l'idée que la région de Blida est une base arrière du terrorisme faisant de cette ville un triangle de la mort. A noter que les hôtes de la ville des Roses ont été reçus au siège de l'Assemblée populaire de wilaya par le P/APW.

ILS CONFECTIONNAIENT DE FAUX REGISTRES DU COMMERCE

Deux faussaires sous les verrous

Agissant sur renseignements, les éléments de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Blida ont arrêté dernièrement deux individus qui s'adonnaient à la confection de faux registres du commerce qu'ils revendaient à des «commerçants» dans les wilayas de Blida, Tipasa, Médéa et Aïn Defla. Lors des perquisitions dans les domiciles des deux faussaires, il a été découvert 36 cachets ronds et 21 registres du commerce falsifiés.

Présentés dimanche dernier devant le procureur de la République, les mis en cause, l'un originaire de Aïn Defla et l'autre demeurant à Blida, ont été placés sous mandat de dépôt pour les chefs d'inculpation de faux et usage de faux.

M. B.

SOUK-AHRAS

Incendie au marché couvert

Un incendie s'est déclaré aux environs de 21 h au niveau du marché couvert sis au quartier Abderrahmane. Ce feu a créé une panique chez les habitants du quartier.

Aussitôt alertés, les sapeurs-pompiers ont été dépêchés sur les lieux pour circonscrire l'incendie qui a causé d'énormes dégâts matériels. Pour rappel, ledit marché abrite un nombre important de commerçants qui se sont transformés, au fil des années, en vendeurs d'articles de beauté et autres. Concernant les causes de cet incendie, nos sources nous ont informé qu'il est dû à une étincelle qui a mis le feu à la marchandise.

Accident mortel sur la RN 16

Un accident mortel a eu lieu sur la RN 16 au niveau de Aïn Seynour, causant la mort d'une personne qui se trouvait à bord d'un véhicule de type Logan après le renversement dudit véhicule. Les trois autres occupants s'en sont sortis avec de légères blessures.

Farrouki Hocine